

Pré-inscription et inscription scolaire et périscolaire

École, cantine, accueil de loisirs, TAP ; ces inscriptions peuvent être effectuées toute l'année au Guichet unique à l'espace Victor Hugo.



Documents à fournir pour les pré-inscriptions et inscriptions à l'école maternelle et en élémentaire

- pièce d'identité des responsables de l'enfant,
- carnet de santé de l'enfant ou carnet de vaccination avec les vaccins à jour,
- livret de famille ou justificatif de filiation,
- justificatif de domicile sur Dugny (quittance de loyer ou quittance d'EDF/GDF),
- taxe foncière pour les propriétaires
- coordonnées des employeurs (nom, adresse, téléphone et numéro de poste),
- numéro d'allocations familiales.

En cas d'hébergement, documents à fournir :

- par la personne qui héberge :
 - attestation sur l'honneur et un justificatif de domicile (quittance de loyer ou d'EDF/GDF).
- par la personne hébergée :
2 documents parmi la liste ci-dessous faisant apparaître l'adresse à Dugny de la personne hébergeante :
 - talon de mandat des allocations familiales,
 - talon des Assedics,
 - avis d'imposition ou de non imposition,
 - attestation de la sécurité sociale ou CMU.

Tous les justificatifs (originaux) doivent être datés de moins de 3 mois.

Infos pratiques

Pour les pré-inscriptions et inscriptions scolaires, la présence des deux parents est essentielle.

Documents

[Règlement intérieur des activités périscolaires et de loisirs](#)

Liens utiles

[Accueil pré et post scolaire](#)

[Restauration scolaire](#)
[Les centres de loisirs](#)